

## Formation initiale pour les infirmières indépendantes Programme

	Lundi	Mardi	Mercredi
	Initiation à la pratique libérale	Droit de la Santé	Qualité et pratique libérale
midi 13h30 – 17h00 Matin 08h30 – 12h00	Initiation à la pratique libérale  But: Connaître  les exigences principales des conventions administratives avec les assurances  les principes du régime de financement des soins au niveau fédéral et cantonal  les statistiques fédérales  la procédure pour retrouver les informations  l'organisation et les rôles des associations professionnelles pour les soins infirmiers indépendants  Contenu:  Descriptions des critères principaux des conventions administratives et des annexes (LAMal, LAA, LAI, LAM)  Notion minimale de l'évaluation des soins requis (ESR)  Création du mandat médical en lien avec l'ESR Mode de facturation de la part résiduelle des soins Procédure en cas de conflit avec l'assurance ou le canton  Descriptions des statistiques de l'OFS et des données annuelles à transmettre  Présentations de l'ASI suisse, des sections et de Curacasa. Description des rôles et de la complémentarité.  Démonstration des sites internet où l'on	But: Généralités sur  Droit des patients Devoir des infirmier-e-s indépendant-e-s Système de santé Assurances sociales  Contenu: Professionnels de la Santé Droit des patients Consentement libre et éclairé et refus de soins Incapacité de discernement Secret professionnel L'accès du patient au dossier médical Mesures personnelles anticipées et mesures appliquées de plein droit Directives anticipées et Représentation dans le domaine médical (accentuer) Responsabilité civile et pénal Droit des assurances sociales LAMal (accentuer) Prestations de soins LAI et LAA (généralités)  Intervenant: Nathalie Brunner	Qualité et pratique libérale  But:  Acquérir les notions de base sur les critères qualités de l'ASI et CURACASA l'année suivante.  Connaître le système de contrôle de qualité  Contenu: Description des normes Description du programme qualité Description de e-log  Intervenant: Ruth Hostettler  Comptabilité et pratique libérale  But:  Être sensibilisé à une planification financière  Être sensibilisé à la gestion comptable de sa propre entreprise.  Contenu: Notion 1er, 2ème et 3ème pilier, Perte de gain lnitiation à la comptabilité Démonstration d'un logiciel pratique
Après-midi	peut trouver les informations  Intervenant : Elodie Putallaz ou Stephan Lendais		Anticipation de la déclaration d'impôt  Intervenant : Prasath Consalvey